

# La belle Luce

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818227>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

XXXVI<sup>me</sup> Année

N<sup>o</sup> 5-6

1948



## LA BELLE LUCE

par PAUL AEBISCHER.

---

Si quelque artiste aux champs ou quelque enlumineur de village, si quelque nouveau Daniel Bovy se mettait en tête, sur la façade ou le fronton d'une maison gruyérienne, sur la paroi d'une salle du vieux château, de peindre en une vaste fresque un résumé de l'histoire légendaire du comté, il ferait sans nul doute figurer, dans cette coraule se déroulant le long des siècles, dans cette *poya* de guerre et d'amour, entre le personnage de Gruérius accompagné de sa grue et celui d'un boucher bullois écrasant sous un énorme moëllon un inspecteur fédéral, symbolisé par un animal répugnant, multiforme et tentaculaire, à la fois pieuvre, sangsue, hyène et dragon, celui, tout charme, toute grâce et toute finesse, de la belle Luce des Albergeux. La belle Luce: elle était mince et longue, avec des yeux rieurs et des cheveux d'un châtain clair (de l'armature du hennin, un frison s'évadait, sur la nuque oblique et blanche); et l'on devinait des pieds bien faits, sous les plis de la robe à traîne. A vrai dire, elle eût pu être blonde aussi: jolie, elle l'était en tout cas, puisque, nous dit le colonel Perrier — et, un témoignage de colonel, cela pèse, que diable! — elle fut la maîtresse du comte Jean II. N'ajoute-t-il pas qu'elle vivait au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, et que son lit se voit encore à Gruyères<sup>1</sup>? Et n'existe-t-il pas, au château de Gruyères, une chambre appelée

---

<sup>1</sup> F. PERRIER, *Nouveaux souvenirs de Fribourg*, Fribourg 1865, p. 263.

la « chambre de la belle Luce » ? « Mille choses — a dit Joseph Reichlen —, dans cette demeure princière, parlent à l'imagination et au cœur. Ici se présente le charmant boudoir de la belle Luce des Albergeux, célèbre bergère des environs <sup>1</sup>... »

Il est vrai que tout récemment, le meilleur connaisseur des choses de la Gruyère, M. H. Næf, notant qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le souvenir de la belle Luce était attaché aux ruines de Montsalvens, prétendit que ce fut la légende à faire changer de domicile à notre héroïne, à la faire émigrer de Montsalvens à Gruyères, et que, si son souvenir est aujourd'hui attaché au château comtal, ce n'est que « par la grâce de très gracieux poètes issus de la famille Bovy <sup>2</sup> », propriétaire du bâtiment, on le sait, au siècle passé.

Il faut avouer que la tradition relative à la belle Luce est assez vacillante, assez hésitante ; il faut convenir surtout qu'elle n'est pas très anciennement attestée, puisque nous n'avons, la concernant, que des textes remontant exactement à cent-cinquante ans. Le colonel Perrier, en effet, remarque que le comte Jean — il doit s'agir sans doute de Jean II — « ne vivait que pour la belle Luce des Albergeux, la *balla Luzza*, dont tout Gruyère a gardé la mémoire, magnifique bergère des environs dont il avait payé les faveurs, dit la tradition, par le don d'une de ses plus belles montagnes <sup>3</sup> ». Mais ce ne sont pas là des renseignements de première main : ils remontent, nous allons le voir, à Kuenlin et surtout à Bridel.

C'est Kuenlin surtout, en effet, dans ses multiples écrits où la statistique fraie avec la poésie, l'histoire avec la légende, l'imagination avec la géologie, qui a propagé la légende de la belle Luce. Parlant, dans son *Dictionnaire*, du château de Montsalvens, il précise que là, « au commencement du 16<sup>e</sup> siècle vivait Luce d'Albergeux, maîtresse du comte Jean III [sic], dont la beauté est encore renommée dans le pays » <sup>4</sup>. Quelques années auparavant déjà, trai-

<sup>1</sup> J. REICHLIN, *Gruyères*, Le Chamois, II<sup>e</sup> année (1870), n<sup>o</sup> 10. Cf. H. NÆF, *Le château de Gruyère*, s.l.n.d., p. 16.

<sup>2</sup> H. NÆF, *Montsalvan, une famille et son château*, Annales fribourgeoises, XXXII<sup>e</sup> année (1944), p. 102.

<sup>3</sup> F. PERRIER, *op. cit.*, p. 226.

<sup>4</sup> F. KUENLIN, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, 2<sup>e</sup> partie, Fribourg 1832, p. 165.

tant du même château, il appelle la jeune femme « Lucia von Albergueux », la qualifie de « Geliebte des Grafen Johann » et ajoute, sentencieusement, que « diess schien aber auch ihr einziger, vergänglichlicher Werth zu seyn, denn von ihren übrigen Eigenschaften weiss man gar nicht zu erzählen, vielleicht ist das die wahre Nemesis<sup>1</sup> ». Et cinq ans avant, toujours à propos des ruines de Montsalvens, il avait mentionné ce château, « das der Graf Johann von Greyers im Anfang des sechzehnten Jahrhunderts oft durch einen Umweg auf einem weissen Rosse besuchte, seiner gefälligen Buhlin Lucia von Albergueux zu Liebe, die im Lande durch auffallende Schönheit und ausgelassene Sitten berüchtigt war, wesswegen die Gräfin diesen Umweg die herzbrechende Gasse (le chemin de crève-cœur) nannte »<sup>2</sup>.

Texte qui nous montre la combinaison de deux traditions, ou mieux de deux traditions légendaires, nettement distinguées par le doyen Bridel qui, relatant dans le *Conservateur suisse* de 1814 une excursion qu'il fit en Gruyère au mois d'août 1797, nous dit, en parlant lui aussi du château de Montsalvens, que « là vivait au commencement du seizième siècle la fameuse *Luce d'Albergeux*, maîtresse du comte *Jean*, dont la beauté est encore renommée dans le pays. — La Comtesse, femme de *Michel*, y résida aussi quelque temps ; et l'on dit que ce fut elle, qui voyant souvent, du haut de la tour, son infidèle époux monté sur un cheval blanc, suivre une route détournée, pour aller en bonne fortune à *Charmey*, appela le chemin la *Charrière de crève-cœur*, nom qu'il porte encore aujourd'hui »<sup>3</sup>.

C'est donc à Bridel, une fois de plus, que nous sommes forcés de remonter, et c'est son témoignage qui nous apparaît comme étant le plus ancien, comme étant la source de toutes les mentions postérieures. Même un historien local, François Bourquenoud, dans son *Essai sur l'histoire du Pays et Val de Charmey*<sup>4</sup>, daté de 1816,

<sup>1</sup> F. KUENLIN, in G. SCHWAB, *Die Schweiz in ihren Ritterburgen und Bergschlössern*, vol. I, Chur 1828, p. 361.

<sup>2</sup> KUENLIN, *Ausflug in die Alpen des Kantons Freyburg*, Alpenrosen, 1823, pp. 153-154.

<sup>3</sup> P. BRIDEL, *Coup-d'œil sur une contrée pastorale des Alpes*, Le Conservateur suisse, t. IV, Lausanne 1814, p. 188.

<sup>4</sup> FR. BOURQUENOUD, *Essai sur l'histoire du Pays et Val de Charmey*, 1816, p. 68 ; ms de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, coté L 403.

ne fait que le copier mot pour mot, comme l'a reconnu M. Næf<sup>1</sup>, sans y faire la moindre adjonction ; Kuenlin, la première fois qu'il parle de la belle Luce, fait un arrangement à sa façon ; les deux autres fois, au contraire, il suit de plus près le texte de Bridel, en ne confondant plus la tradition relative à la maîtresse du comte Jean avec celle des bonnes fortunes charmeysannes du comte Michel.

Dans les textes que j'ai cités, il reste cependant un détail qui ne se retrouve pas dans le passage de Bridel. C'est lorsque Perrier parle de cette belle Luce, dont le comte Jean aurait payé les faveurs par le cadeau d'un de ses plus beaux alpages. Et pourtant, ici encore, la source est Bridel ; ici encore, nous sommes en présence d'une simple contamination. Traitant en effet du lac d'Arnon et des montagnes avoisinantes, de Sazimaz en particulier, notre auteur écrit que cet alpage « appartenait jadis aux comtes de Gruyères, et jouit de quelque renom dans leurs chroniques : une portion considérable s'appelait encore à la fin du siècle dernier le *pré de la Balla Luza*, et voici pourquoi : Luza ou Louise, fille du fermier de Saxiéma, était la beauté du pays. Le comte Michel l'aimait éperdument ; il lui proposa une partie de la montagne. L'intrigue fut liée d'un côté par l'amour, et de l'autre par l'intérêt ; et Luza se conduisit de telle manière, que ce qui devait être le salaire honteux de son infâmie, devint la récompense honorable de sa vertu, dont le souvenir s'est perpétué, et à laquelle le comte rendit un hommage forcé sans doute, mais qui n'en fut pas moins glorieux pour l'innocence de la jeune bergère »<sup>2</sup>.

Voilà donc qu'une fois de plus nous surprenons notre belle Luce en train de déménager. Au siècle dernier, nous l'avons vu, elle a passé de Montsalvens à Gruyères ; et la voilà, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, munie du don précieux de bilocation : d'une part, elle est à Montsalvens, maîtresse du comte Jean ; de l'autre, elle se trouve être la fille du fermier de Sazimaz, et acoquinée, ou presque, par le comte Michel. Car, en réalité, elle est l'héroïne d'un fait-divers raconté en termes volontairement retenus par l'excellent pasteur français de Bâle, fait-divers qui constitue, comme je l'ai démontré

<sup>1</sup> H. NÆF, *art. cit.*, pp. 100-101.

<sup>2</sup> P. BRIDEL, *Promenade aux lacs de Liauson, d'Arnon et de la Lauwine*, Le Conservateur suisse, t. V, Lausanne 1814, p. 119.

naguère, la trame de la chanson du *Comte de Gruyère*. De cette chanson, nous possédons en effet une double tradition. Dans les deux, le comte de Gruyère monte à Sazimaz pour faire visite à ses armaillis, qui s'amusaient à la lutte ; ils lui proposent d'y prendre part lui aussi : et le comte accepte. Ici, le thème bifurque : d'un côté, le comte est vaincu et rentre mortifié à son château, jurant qu'on ne le reprendra plus à monter à Sazimaz — version qui a fait fortune dans les derniers remaniements — ; d'un autre côté, grand et fort comme il est, le comte est victorieux, et « étrille » ses concurrents<sup>1</sup>. Mais j'ai prouvé que, dans sa rédaction primitive, qui malheureusement ne nous est point parvenue entière, la chanson était plus développée et plus cohérente. En réalité, il y avait un enjeu à cette lutte : le gagnant devait être récompensé par une nuit passée avec la plus jolie des bergères présentes. Mais la jeune fille qui était ainsi jetée dans les bras du comte, et qui, peut-être, avait déjà un amoureux auquel elle ne se souciait pas d'être infidèle, fit des difficultés : le comte, alors, de tenter de l'amadouer en lui offrant, si elle consentait à passer la nuit avec lui, la pleine propriété du pâturage de Sazimaz. Elle feignit d'accepter, mais se tira d'affaire en enivrant le comte, et en réduisant ainsi à néant ses velléités amoureuses. Beau joueur, et gentilhomme jusqu'au bout, le malheureux comte tint cependant sa promesse, et donna Sazimaz à la jolie bergère<sup>2</sup>.

A vrai dire, en ce qui concerne le nom de l'héroïne, les traditions divergent aussi. Dans le fragment de chanson recueilli par Cornu, elle est appelée Margoton<sup>3</sup> ; dans celui que Kuenlin<sup>4</sup> a été le premier à publier, et qui a été reproduit par Corbaz<sup>5</sup> et par

<sup>1</sup> P. AEBISCHER, *La Chanson du comte de Gruyère*, Archivum romanicum, vol. XI (1927), p. 431.

<sup>2</sup> P. AEBISCHER, *art. cit.*, p. 429.

<sup>3</sup> J. CORNU, *Chants et contes populaires de la Gruyère*, Romania, vol. IV (1875), p. 201, en note.

<sup>4</sup> FR. KUENLIN, *Historisch-romantische Schilderungen aus der westlichen Schweiz*, vol. II, Zurich 1840, p. 205.

<sup>5</sup> [CORBAZ], *Recueil de morceaux choisis en vers et en prose en patois*, Lausanne 1842, p. 50.

Favrat<sup>1</sup>, son nom est Marianna ; Reichlen, par ailleurs, a remarqué que, selon d'autres manuscrits ou d'autres traditions, elle s'appelait Dzakemêna (Jaqueline) ou Gothon<sup>2</sup>. Est-il possible de savoir à quelle source Bridel a puisé, pour lui donner le nom de Luza ?

Par ailleurs, y a-t-il vraiment eu une partie de l'alpage de Sazimaz qui était désignée, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par la dénomination de « pré de la belle Luce » ? Bridel a-t-il eu connaissance d'une tradition locale, disparue depuis, qu'il aurait recueillie dans le Pays-d'Enhaut ? Ce n'est pas impossible. Mais ce que je crois sûr, c'est que son informateur principal a été un notaire charmeysan, P.-L. Pettolaz, avec qui, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, il était en relations épistolaires. Cette correspondance, que l'on croyait perdue<sup>3</sup>, et dont on ne connaissait que quelques extraits<sup>4</sup>, a été retrouvée en bonne partie, et j'en ai publié naguère tout ce qui intéressait les patois fribourgeois et les recherches effectuées par Pettolaz à leur propos<sup>5</sup>. Par une lettre de Bridel à Pettolaz en date du 5 mars 1790, nous apprenons ainsi que ce dernier avait remis à son correspondant quelques-uns de ses écrits, entre autres un manuscrit intitulé *Sur la manière de faire l'amour en Gruyère*, qui parlait en particulier « d'une chanson faite anciennement sur la fille qui ennivra d'eau de vie votre dernier comte de Gruyère pour coucher avec lui sans en rien craindre »<sup>6</sup>. Et Bridel exprimait le désir que le notaire pût lui déterrer cette chanson. Le 3 septembre, Pettolaz communique ce renseignement : « La chanson dont il est fait mention dans le petit manuscrit que je vous ai en-

<sup>1</sup> BRIDEL et FAVRAT, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, Mémoires et Documents, p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXI, Lausanne 1866, p. 492.

<sup>2</sup> J. REICHLLEN, *Nos chansons. Le Conto dè Grevire*, n° 1, Fribourg s. d. [1907], [p. 4].

<sup>3</sup> Cf. G. DE REYNOLD, *Le doyen Bridel*. Histoire littéraire de la Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle, vol. I, Lausanne 1909, pp. 167-170.

<sup>4</sup> L. GAUCHAT et J. JEANJAQUET, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. I, Neuchâtel 1912, p. 120.

<sup>5</sup> P. AEBISCHER, *Le doyen Bridel et les patois fribourgeois d'après sa correspondance avec P.-L. Pettolaz*, Nouvelles Etrennes fribourgeoises de 1927, vol. 60, pp. 124-143.

<sup>6</sup> P. AEBISCHER, *art. cit.*, p. 136.

voyé... probablement n'est connue que dans la Gruyère bernoise, dont la fille, qui ennivra le comte... était issue. Elle fut récompensée par le don que lui fit ce Prince trop galant et généreux d'une montagne appelée *Sagima*, très considérable, et qui est encore possédée par la famille de la belle *Lusa*, depuis l'époque où elle l'acquit si ingénieusement. Elle était de Château-d'Oex, où la plupart des propriétaires de cette belle montagne demeurent encore. Je crois, autant que j'ai pu m'en éclaircir, que son nom de famille était *Rosat*, dont il subsiste encore plusieurs maisons rière cette chatellenie ».

Que valent ces renseignements ? Pas grand chose, je le crains. Quels étaient les propriétaires de l'alpage de Sazimaz dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Les comtes de Gruyère l'ont-ils jamais possédé, ont-ils jamais pu en disposer ? Ce sont là des questions auxquelles un érudit local pourrait peut-être répondre. Tout ce que l'on sait c'est que l'alpage de Sazimaz fut la propriété de l'abbaye de St-Maurice<sup>1</sup>, qui, le 2 février 1288, l'inféoda à Pierre de Pontverre<sup>2</sup>. Sans doute demeura-t-il dans cette famille, comme la seigneurie des Ormonts, jusqu'aux environs de 1400 : mais quel fut son sort postérieurement ? Antoine, bâtard de Gruyère, qui prend après 1460 le titre de seigneur d'Aigremont, y a-t-il eu des droits ? Ou la famille comtale même l'a-t-elle peut-être possédé ? Quoique cela ne soit pas impossible, j'en doute cependant beaucoup : le fait du don de Sazimaz à la belle bergère doit ressortir à la pure légende. Quant à Pettolaz, a-t-il, sans s'en rendre compte, confondu deux thèmes légendaires relatifs aux Gruyère, le thème du combat de Sazimaz dont une belle fille était l'enjeu, et le thème de la belle bergère maîtresse d'un comte ? Qui nous le dira jamais ?

A-t-il existé vraiment, aux environs de 1500, une femme du nom de Luce des Albergeux ? Qu'est-ce d'abord que ce *Luce*, ou mieux *Luz*, *Luzza* ? On nous dit que c'était la forme patoise de *Louise* : à supposer même que ce soit exact, ce serait là un prénom féminin plus que rare à cette époque, dans nos régions. Les femmes s'y appelaient Perrissona, Catherina, Johanneta, Anthonia, Cici-

<sup>1</sup> Cf. le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. IV, p. 450, et E. MORTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, Lausanne 1921, p. 647.

<sup>2</sup> E. CORTHÉSY, *Etude historique sur la Vallée des Ormonts*, Lausanne 1903, p. 149.



liona, Agnes, Marguereta, Uldriseta par exemple, mais non Louise : et la forme masculine même n'est pas très fréquente. Il a existé sans doute, dans la sous-châtellenie de la Tour-de-Trême, un hameau du nom des *Albergeux*, aujourd'hui totalement disparu<sup>1</sup>, appelé les *Abergiours* en 1307, les *Arbergiours* en 1335, « infra limites parrochie de Gruerie »<sup>2</sup> : c'était un tout petit endroit, groupant quelques maisons et leurs dépendances seulement, et uniquement habité, entre 1450 et 1550, dates extrêmes entre lesquelles Luce aurait pu vivre, par des membres de la famille Morand. En 1451, en effet, nous y trouvons Johannes Morand<sup>3</sup>. Le terrier suivant manque, mais celui de 1539 nous permet de savoir qu'il avait eu deux fils, Johannes et Glaudius. Le premier, mort avant 1531, laissa lui-même deux fils vivants à cette date, Aymo<sup>4</sup> et Ludovicus<sup>5</sup> ; le second « discretus vir Claudius Morand »<sup>6</sup> avait en 1539 trois fils, Franciscus, absent des Albergeaux au moment de la rénovation des reconnaissances féodales<sup>7</sup>, Girardus<sup>8</sup> et Stephanus qui habitait Vuadens<sup>9</sup> : il faut en ajouter un quatrième, qui d'ailleurs a été sans doute l'aîné, Petrus, mentionné dans un acte dont nous allons parler. Enfin, par une reconnaissance de 1549 nous savons que Ludovicus, fils de Johannes, était déjà mort alors, et qu'il avait laissé lui aussi quatre fils, Claudius, Franciscus, Petrus et Johannes<sup>10</sup>. Les femmes n'étant mentionnées qu'exceptionnelle-

<sup>1</sup> Cf. J.-H. THORIN, *Notice historique sur Gruyères*, Fribourg 1881, p. 2.

<sup>2</sup> J.-J. HISELY et J. GREMAUD, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, t. I ; Mémoires et Documents, p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXII, Lausanne 1867, pp. 444 et 462.

<sup>3</sup> A[rchives de l']E[tat de] F[ribourg], Terrier de Gruyères, n° 73, p. 62 (1451, 21 juin).

<sup>4</sup> AEF, Terrier de Gruyères, n° 59, f° IIII<sup>c</sup> LXXXIX (1531, 24 octobre) ; Terrier de la Part-Dieu, n° 8, f° II<sup>c</sup> XV<sup>vo</sup> (même date).

<sup>5</sup> AEF, Terrier de Gruyères, n° 59, f° V<sup>c</sup> III (1531, 24 octobre) ; Terrier de la Part-Dieu, n° 8, f° XI<sup>xx</sup> I<sup>vo</sup> (même date).

<sup>6</sup> AEF, Terrier de la Part-Dieu, n° 8, f° XI<sup>xx</sup> IX (1539, 27 mars).

<sup>7</sup> AEF, Terrier de Gruyères, n° 59, f° V<sup>c</sup> VIII (1539, 23 mars).

<sup>8</sup> AEF, Id., ibid., f° III<sup>c</sup> LXXXXVII (1539, 7 mars) ; Terrier de la Part-Dieu, n° 8, f° XII<sup>xx</sup> I (même date).

<sup>9</sup> AEF, Terrier de Gruyères, n° 59 f° V<sup>c</sup> XIII (1539, 23 mars) ; Terrier de la Part-Dieu, n° 8, f° XI<sup>xx</sup> XVI<sup>vo</sup> (1539, 27 mars).

<sup>10</sup> AEF, Terrier de la Part-Dieu, n° 9, f° II<sup>c</sup> XV (1549, 23 mars).

ment dans les terriers, il n'est nullement impossible — c'est même là une chose probable — que Glaudius Morand, ou plus facilement Johannes, ait eu une fille ; mais que celle-ci fût devenue la maîtresse du comte de Gruyère, c'est une autre affaire.

Il y a par contre un fait historiquement certain : c'est qu'une partie de cette même famille Morand des Albergeaux, soit Glaudius et ses fils, eut vers 1514 — au moment où Luce aurait pu être l'amante du comte Jean II — des difficultés avec son suzerain, ce même comte Jean II. Ce dernier, donnant suite semble-t-il à une dénonciation due entre autre à Johannes dou Pasquier, beau-frère de Glaudius Morand, qui avait épousé Claudia dou Pasquier, reprochait à Claudius et à ses deux fils Petrus — mort ou établi ailleurs avant 1539, puisqu'il n'est pas question de lui dans le terrier dressé cette année-là — et Franciscus de l'avoir outragé et insulté, l'appelant *ventroz purriz et ficchis feu* « ac alia verba viciousa, que dici nec provulgari debent per subditos contra eorum dominos » ; il les accusait encore d'avoir maltraité son métral de la Tour-de-Trême ; et, chose beaucoup plus grave, puisqu'il avait juré fidélité au comte, Claudius Morand fomenta un véritable soulèvement local, « faciendò congregacionem suorum amicorum in armis ad obviandum justicie ipsius domini comitis ». C'est pourquoi le comte Jean demandait que le père et les deux fils eussent la langue perforée, les mains coupées, et que leurs corps et leurs biens fussent mis à l'encan. Jean II avait eu soin de se procurer l'appui du prieur de la Part-Dieu, couvent dont dépendaient également le père et les fils Morand. Pour liquider l'affaire, on réunit un jury spécial, qui décida que « imprimis... dicti Claudius Morand ac Petrus et Franciscus sui filii teneantur ex nunc antea exire terras ipsius domini comitis spacio unius anni cum uno die a data presentium, et... in fine dicti anni et diei possint revertere ad dictas terras, et dum reversi fuerint eidem domino comiti confestim tenebuntur veniam petere, sibique domino comiti jurare boni et fideles subdicti »<sup>1</sup>.

Cette affaire, et particulièrement la révolte à main armée, dut sans doute provoquer de nombreux commentaires dans la contrée.

<sup>1</sup> J.-J. HISELY et J. GREMAUD, *op. cit.*, t. II ; Mémoires et Documents..., t. XXIII, pp. 545-547 (1514, 13 janvier).

Qu'elle ait eu des conséquences durables pour la famille Morand, c'est ce que laisse entrevoir le fait que, bien après l'année et le jour d'exil auquel il avait été condamné, en 1539 encore, Franciscus Morand n'était plus aux Albergeaux, que son frère aîné Petrus avait disparu, et que Stephanus, plus jeune, était établi à Vuadens. Serait-ce à cela que serait dû le rapprochement, dans la tradition légendaire, du nom du comte Jean II, ou, de façon plus générale, de la mention d'un comte de Gruyère, et du nom des Albergeaux ? Le souvenir de la révolte s'étant évanoui — après tout, chacun avait intérêt à l'oublier — il n'y aurait bientôt plus eu de place que pour une histoire d'amour, pour le thème banal du seigneur qui aime une bergère, sa sujette. Ou bien — pure hypothèse, d'ailleurs — Claudius Morand, qui était un personnage de quelque importance, puisque les terriers l'appellent « discretus vir », aurait-il suscité cette révolte parce que sa fille ou sa nièce aurait été séduite par le comte ? S'il n'en a pas été ainsi, il est en tout cas piquant — et, avouons-le, improbable et invraisemblable — de devoir constater que le comte, au milieu de tant de jolies Gruyériennes, soit allé choisir une maîtresse précisément dans la famille qui l'avait insulté, dans la famille dont il avait fait condamner plusieurs membres à l'exil.

N'est-il donc pas probable, tout compte fait, que la belle Luce des Albergeux est un personnage mythique, une allégorie, si l'on veut, personnifiant et concrétisant la vie facile, les mœurs aimablement légères qui étaient celles, à ce qu'il semble, des derniers comtes de Gruyères ? Qu'ils aient eu une conception, disons assez large, de la fidélité conjugale, c'est ce qu'un coup d'œil jeté à leur arbre généalogique suffit à démontrer : le comte Louis a quatre bâtards connus, Johannes, Perroneta, Claudia et Maria, tous mentionnés en 1493 ; le comte Jean I en a eu au moins deux, Johannes et Anastasia ; Jean II en a deux aussi à son actif — ou à son passif — Pierre et Bastiana. Et j'en passe, et des meilleurs, comme cet ineffable Marmettus, prieur de Broc, protonotaire apostolique et bâtard de Gruyère, qui vivait avec une concubine, et qui eut à son tour de nombreux rejetons, doublement bâtards<sup>1</sup>. Et, dame, pour toute cette descendance irrégulière, le comte ne suffisait pas : il

<sup>1</sup> Cf. E. DIENER, *Grafen von Greyerz*, in *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, t. I, Zurich 1900-1908, p. 96-98.

fallait bien que des femmes — et pourquoi n'y aurait-il pas eu, dans le nombre, quelque accorte Gruyérienne, quelque aimable bergère d'Epagny ou de l'Etivaz ? — leur eussent concédé plus qu'un simple sourire.

« Anche quando il popolo crede di far di suo — a écrit Alessandro d'Ancona — e creare qualche cosa di nuovo, non fa altro, se non rimaneggiare, rimpastare, contaminare variamente elementi vecchi, custoditi quasi senza avvedersene entro i recessi della memoria »<sup>1</sup>. Je ne crois guère, je l'avoue à la *Volkspoesie*, au peuple poète : ce sera toujours, à la vérité ; ou, mieux, ce serait toujours, si nous pouvions retrouver le coupable, l'identifier, un homme un peu plus cultivé que les autres qui, dans un milieu donné, à une date donnée, aura inventé, transformé, arrangé, mélangé : ce sera un notaire, un prêtre, un maître d'école, un bel esprit de village. Ce sera, dans le cas de la belle Luce, les poètes de la famille Bovy et de son entourage, ce sera Kuenlin, Bridel, Pettolaz peut-être : et peut-être auront-ils procédé à ces changements en toute ingéniosité, en toute conscience — ou en toute inconscience. Les uns et les autres ont eu à leur disposition quelques vagues renseignements historiques ou folkloriques, recueillis dans une vague tradition orale ou, plus tard, dans des livres : ils savaient qu'à un moment donné de l'histoire de Gruyère, une famille habitant les Albergeaux avait fait parler d'elle ; qu'à Sazimaz on avait coutume de célébrer la Sainte-Madeleine par une grande réunion d'armaillis qui dansaient, mangeaient et s'amusaient à divers jeux rustiques<sup>2</sup> : réunion qui avait eu une fois, selon la légende, la visite d'un comte, d'où le récit-base de la chanson du *Comte de Gruyère*. Ils savaient encore qu'au château de Montsalvens avait vécu, ou une noble dame trompée par son mari, ou la maîtresse d'un noble seigneur appartenant à la maison comtale. Rappelons enfin le souvenir de la fameuse coraule qui, partie un dimanche de la cour du château de Gruyères avec sept danseurs, se termina le mardi soir avec deux-cents participants sur la place de Gessenay. Ajoutez les uns aux autres tous ces éléments, brassez bien et retirez-en une cuillerée : et vous aurez

<sup>1</sup> A. D'ANCONA, *La poesia popolare italiana*, Livorno 1906, p. 130.

<sup>2</sup> Cf. P. AEBISCHER, *La Chanson du comte de Gruyère*, p. 435 ; cf. en particulier, P. BRIDEL, *Promenade aux lacs de Liauson, d'Arnon...*, p. 123.

les divers récits que nous avons examinés et résumés. L'histoire de la coraule, Kuenlin la connaissait, puisqu'il l'a mêlée à l'histoire de Sazimaz, quand il nous dit que ce fut l'amie du comte Rodolphe, la jolie Marguita, qui avec ce dernier était à la tête de la troupe de danseurs qui farandolèrent jusqu'en Sazimaz, que le comte donna à sa compagne « mit einer stattlichen Heer Kühe und drey Staffeln », « für die dort genossenen glücklichen Stunden »<sup>1</sup>. Et c'est par un processus analogue que le nom des Albergeaux se sera trouvé accolé, chez Perrier, et avant lui chez von Rodt<sup>2</sup> — Perrier a-t-il copié ce dernier, ou est-il arrivé, par hasard, au même mélange ? les deux hypothèses sont possibles — au thème de Sazimaz. Et c'est encore par un processus semblable qu'ailleurs on trouve le nom de Luce des Albergeux mêlé aux traditions relatives à Montsalvens. On ne sentait pas, il y a un siècle — et trop souvent, on ne sent même pas aujourd'hui — le besoin de tant d'esprit critique dans la relation de récits populaires : ce dont on se souciait surtout, c'était que ce fût pittoresque, enjoué, spirituel, touchant. De tous nos remanieurs et arrangeurs, c'est Bridel le plus scientifique, le plus précis : il avait l'étoffe d'un folkloriste moderne, qui doit noter les thèmes, et non faire des variations dessus. Mais ses renseignements, si précieux qu'ils soient, valent ce que valaient souvent ses correspondants. Et, pour que nous ayons quelque chance de savoir exactement qui avait été la belle Luce, il eût fallu que le pasteur de Bâle eût vécu deux siècles et demi plus tôt. Et même alors, sans doute n'en aurait-il rien dit, pour la bonne raison qu'elle n'a jamais existé.

Elle n'a jamais existé ? Mais oui, elle a existé. Il y en a eu même bien plus d'une : il y en a eu des dizaines et des dizaines. Qu'elles n'eussent pas porté, à vrai dire, ce prénom de Luce ou de Luza, qu'elles fussent des Albergeaux ou d'ailleurs, ce ne sont là que des détails sans la moindre importance. Ce qui seul comptait, après tout, c'était leur joli corps, c'était l'ardeur des sentiments qui liaient Marguita ou Margoton, Marianna ou Dzakemêna, Luce ou Goton, à Jean, à Rodolphe ou à Michel.

<sup>1</sup> F. KUENLIN, in G. SCHWAB, *Die Schweiz in ihren Ritterburgen und Bergschlössern*, t. I, p. 296.

<sup>2</sup> E. VON RODT, *Die Grafen von Greyers*, *Der Schweizerische Geschichtsforscher*, vol. 13, Bern 1846, pp. 446-447.